

Image not found or type unknown



Convocation aux fins de composition pénale

Par **samisam69**, le **17/05/2016** à **10:05**

Bonjour je suis convoquer devant le délégué du procureur de la république en vue d'une proposition de compensation pénale pour usage de stupéfiant le 23 juin doit je y aller avec un avocat ? Qu'est que je risque je n'ai jamais eu affaire à la justice c'est la première fois et je suis stresser rnmerci pour vos éventuel réponse